

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1603/SG/FP infligeant un blâme à un infirmier du corps territorial de la Santé Publique

n° 74-1603/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 octobre 1974

Numéro JO
n° 21 du 12/11/1974

Date du numéro
12 novembre 1974

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme avec inscription au dossier est infligé à M. Mohamed Houmed Mohamed, infirmier de 2° classe – 2° échelon du corps territorial de la Santé Publique, pour absence irrégulière et non motivée du 28 août et 2 septembre 1974 et pour mauvaise manière habituelle de servir.